

COPIE

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 25 mars 2020, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Communications.

I-1. Compte rendu des travaux de la deuxième campagne d'inscription au Fichier national d'admission et de nomination de cadres aux emplois de la chaîne des dépenses publiques.

Pour rappel, cette campagne a été lancée en vue de pré-qualifier des postulants aux postes suivants :

- Directeur de l'Administration et des Finances ;
- Spécialiste des Marchés publics ;
- Spécialiste en gestion de projets, et
- Directeur des Systèmes d'information.

Au terme des différentes phases du processus de sélection, 275 candidats sur 536 dossiers recevables traités, ont été déclarés éligibles pour prendre part au test psychotechnique.

Tenant compte des performances attendues des cadres inscrits dans ce fichier, les organisateurs recommandent de retenir les candidats classés dans les catégories « **Pertinent pour le poste** » et « **Assez pertinent pour le poste** ». Il s'agit de ceux ayant obtenu une note supérieure ou égale à 14/20. Sur cette base, 115 candidats sont finalement sélectionnés pour être soumis à une enquête de moralité en vue d'intégrer le fichier.

Ce choix traduit une nouvelle fois la volonté du Gouvernement de dépolitiser progressivement l'administration publique en y recrutant des cadres compétents.

I-2. Mise en place d'un centre de personnalisation des titres sécurisés d'identité au Bénin.

Consécutivement à la réalisation du Recensement administratif à vocation d'Identification de la Population (RAVIP), la base de données du Registre national de la Population a été configurée et structurée.

L'accomplissement de cette activité permet de fournir les informations nécessaires à la délivrance et la personnalisation de titres officiels que sont la carte nationale d'identité électronique, la carte de résident et le permis de conduire, conformément à la loi.

C'est dans cette perspective que l'Agence nationale d'Identification des Personnes a conduit le processus de recrutement d'une société de technologie pour la mise en place à Cotonou, d'un Centre de personnalisation des titres sécurisés d'identité.

Ladite société aura notamment pour missions :

- de fournir les équipements requis ;
- d'assurer l'installation et l'opérationnalisation du système de personnalisation ; puis
- de former des cadres nationaux au transfert du système d'exploitation.

Par ailleurs, le système à mettre en place devra répondre aux exigences fonctionnelles spécifiées par notre pays et fournir les applications métiers suivants :

- gestion des premières demandes et gestion du cycle de vie des cartes émises ;
- renouvellement et remplacement de la carte nationale d'identité en cas de besoin.

Les Ministres impliqués dans la conduite du dossier accompliront les diligences requises en vue de procéder à la signature du contrat avec le prestataire retenu et de veiller à sa bonne exécution.

II-Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé la cérémonie de lancement, le 24 avril 2020 à Grand-Popo, de la campagne agricole 2020-2021.

III-Mesures individuelles.

Sur propositions des Ministres respectifs, les nominations ci-après ont été prononcées :

✓ **Au ministère du Numérique et de la Digitalisation**

Directeur général de la Société béninoise des Infrastructures numériques
Monsieur AkinOlu Marc-André LOKO

✓ **Au ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts**

Directrice de la Galerie nationale
Madame Léa AWUNOU ROUFAÏ.

Fait à Cotonou, le 25 mars 2020.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Édouard OUIN-OURO.-